

# PROCÈS VERBAL

## Réunion du second Conseil d'École

### Jeudi 24 mars 2022

Madame LECOURT, directrice de l'école, a ouvert la séance à 18h.

#### Étaient présents :

- Mesdames BERNARDEAU, BOISNARD, LAURENT, LECOURT, PROVOST, et Monsieur DINOCHAU, professeurs,
- Madame PAPPENS, Messieurs LAUNAY et MUDRY parents élus,
- Madame COULON, Adjointe au Maire, et, Madame PERDEREAU, Conseillère municipale
- Monsieur HUARD, Responsables du Service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes

#### Étaient absents excusés :

- Madame CARVALHO, professeur,
- Mesdames AMILCARO et PAINEAU, parents élus,
- Monsieur TRIFAUT, Maire de la commune, Monsieur RENAULT, Conseiller Municipal
- Monsieur SIONNEAU, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Mesdames BOISNARD et LAURENT acceptent d'être les secrétaires de séance.

## **1. Fonctionnement de l'école**

### ☞ Approbation du P.V. du 1<sup>er</sup> Conseil d'École de l'année

Le procès-verbal a été relu et corrigé. Il a été transmis aux familles. Il sera remis très prochainement à la mairie pour être mis en ligne.

### ☞ Prévission des effectifs pour la rentrée 2021-2022 :

À ce jour, l'école accueille **122 élèves** (121 à partir de lundi).

En septembre 2022, l'école accueillera en principe **25 élèves au CP** et comptera un départ de **21 CM2**, soit un effectif stable (**prévu à 125 élèves**). Aucune fermeture de classe n'est donc envisagée.

### ☞ Protocole sanitaire

Madame LECOURT rappelle que, depuis le premier conseil d'école, plusieurs phases se sont succédées. Le protocole avait été renforcé en niveau 3, avant la mise en place des cycles de tests. Seul le dispositif ULIS a été concerné par une fermeture de classe en janvier. Encore une fois, l'équipe enseignante et les familles ont dû s'adapter au pied levé aux changements. L'équipe enseignante remercie la collaboration des familles pendant cette période compliquée.

Depuis la rentrée de février, le protocole s'est assoupli repassant en niveau 2 puis en niveau 1 depuis le 14 mars. Cela a apporté les changements suivants :

- Fin du port du masque dans la cour et dans les bâtiments, pour les élèves et pour les adultes
- Fin des zones dans la cour de récréation
- Fin du port du masque pour le sport en intérieur
- Répartition des élèves possible lors de l'absence d'un enseignant (en conservant le même groupe si l'absence dure plusieurs jours)

La directrice insiste sur le fait qu'il faut rester vigilant, car il y a toujours des cas. Il n'est pas impossible de repasser en niveau 2.

L'école a également été touchée par des absences successives d'enseignants, pour maladie ou positivité au Covid. Aucun remplacement n'a été assuré. L'équipe enseignante a fait de son mieux pour accueillir les élèves. Là aussi, l'équipe remercie les familles pour leur collaboration.

Madame Lecourt annonce qu'une journée de tests salivaires aura lieu sur l'école le jeudi 7 avril. C'est imposé par la DSDEN. Environ la moitié des élèves de l'école participera à ces tests.

### ☞ Continuité pédagogique

Avec la mise en place du protocole sanitaire, il a été demandé aux enseignants de mettre en place une continuité pédagogique afin que les élèves absents une semaine minimum pour cause COVID ne soient pas perdus à leur retour. La directrice rappelle que cette continuité pédagogique ne s'applique que pour la cause COVID, et que le travail peut difficilement être transmis en anticipation. Elle insiste sur le fait que les absences pour convenance personnelle (vacances ou long week-end) n'entraînent pas cette continuité, et que dans ces cas, les activités seront récupérées par les élèves à leur retour en classe.

### ☞ Sécurité à l'école

Madame LECOURT présente les exercices qui ont lieu dans l'année afin de s'assurer de la sécurité des élèves, personnels et des bâtiments.

☞ Exercice incendie : un second exercice incendie devrait être réalisé avant les vacances.

☞ PPMS AI (Plan Particulier de Mise en Sureté Attentat/Intrusion) : dans le cas d'une intrusion de personne malveillante dans l'école (risque terroriste ou parents en colère). Le choix est porté sur le confinement dans les classes, lumière éteinte, en silence. Cet exercice a été réalisé le jeudi 25 novembre.

☞ PPMS RM (Plan Particulier de Mise en Sureté Risques Majeurs) : dans le cas d'une grosse tempête, d'un accident de camion transportant des produits dangereux, ... Le choix est porté sur le confinement dans le bâtiment Ouest (côté grand portail), avec déplacement des classes Est. Un exercice doit être réalisé dans l'année, la date n'a pas encore été fixée. Compte-tenu du protocole sanitaire, l'équipe enseignante n'a pas pu organiser cet exercice l'année dernière. Il sera effectué dès que possible.

### ☞ Les comptes de l'école

Madame Lecourt rappelle le fonctionnement des comptes permettant la vie de l'école :

- **La coopérative scolaire** : elle correspond aux cotisations des familles et à la recette de la photo scolaire (principalement). Elle permet de financer les activités de classes, comme la cuisine ou le jardinage, les expériences scientifiques, l'achat de matériel éducatif, les sorties scolaires (transports et entrées). Cette année, la participation des familles a apporté 853€ à la coopérative (une cinquantaine de familles). La photo scolaire a rapporté un bénéfice de 1209,50€. En date du 24 mars 2022, la coopérative scolaire a un solde positif de 5232,05 euros.
- **Le budget de la mairie** : la mairie a en charge l'entretien des locaux, finance les fournitures scolaires (pour un budget maximum de 6000euros par année civile), participe au financement des projets pédagogiques (un budget est alloué chaque année scolaire selon le projet). Une demande a été faite pour aider l'école à financer des spectacles auxquels les classes assisteront en avril et mai. L'équipe enseignante remercie par avance pour cette subvention.
- **L'APE Récré'action** : grâce à des actions menées au cours de l'année scolaire, l'association peut aider l'école à financer des sorties scolaires ou d'autres projets. Cette année, Récré'action prendra en charge la totalité de notre sortie au musée Robert Tatin, soit un budget de 3321,70€. Encore un grand merci à l'association des parents d'élèves.

Les sorties scolaires organisées cette année représentent un budget total de 5734,70 euros. (Annexe 1)

## **2. Vie de l'école**

### **☞ PROJETS de l'année**

Le thème de l'année choisi par l'équipe enseignante est « L'ART DANS TOUS SES ETATS ».

Plusieurs sorties vont avoir lieu :

- chaque classe se rendra au musée *Robert Tatin*, pour une visite du musée et un atelier modelage (31 mars, 1<sup>er</sup> avril et 25 avril)
- chaque classe assistera à un spectacle vivant, soit à Bouloire le 5 avril pour les CE1, soit à l'ESPAL le 3 mai pour les autres classes
- la classe de CE2 participe à un projet « *cinéma et patrimoine* », afin de réaliser des films documentaires animés, avec le Perche Sarthois (visite de la commune, visionnage d'un film d'animation, séances avec des artistes, sortie à Tuffé (avec le Transvap'))
- les classes de CP, CE1 et les CM1/CM2 iront en juin à Prévelles, pour une sortie axée autour de la poterie. Les dates viennent d'être fixées au lundi 27 juin et mardi 28 juin.

### **☞ Interventions musique**

Madame Virginie Duong intervient depuis octobre dans les classes. Son travail avec les élèves est complet : découverte des instruments, apprentissage de chants, travail sur le rythme avec le corps et les instruments, découverte des genres musicaux. Chaque classe s'est vu attribuer un sous-thème artistique. L'objectif est de présenter l'ensemble de ce travail aux familles le jeudi 23 juin (si les conditions sanitaires le permettent).

### **☞ Le Projet Théâtre du dispositif ULIS**

Le dispositif ULIS s'est engagé dans un projet de théâtre, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive. Par l'intermédiaire de l'association TPA, Madame Carvalho bénéficie de 8h d'intervention. Une demande de subvention à la DRAC (**D**irection **R**égionale de l'**A**rt **C**ontemporain) a été faite en début d'année mais le projet n'a pas été retenu cette année. Le travail avec la comédienne Rozen Bodin a commencé depuis peu. Le dispositif ULIS participera à une rencontre théâtrale lundi 28 mars.

### **☞ Le Projet Théâtre des CM1-CM2 de Monsieur Dinochau**

Madame Lecourt rappelle que les classes de CM1-CM2 avaient postulé pour obtenir une subvention auprès de la DRAC afin de pouvoir bénéficier également d'une intervenante comédienne. Seule la classe de Monsieur Dinochau a obtenu une subvention, ce qui devait lui permettre de bénéficier de l'intervention de la comédienne Rozen Bodin pour une vingtaine d'heures. Cependant, compte-tenu d'un agenda chargé, la comédienne ne pourra pas intervenir cette année. Monsieur Dinochau souhaite décaler ce projet à l'année prochaine.

### **☞ Les séances d'EPS au gymnase**

Toutes les classes bénéficient de 10 séances au gymnase, du 3 janvier au 25 mars. Les transports ont été pris en charge par la municipalité, que l'équipe enseignante remercie. Les enseignants demandent si la dépose des élèves au retour du gymnase serait possible rue du Haras. La mairie a demandé au transporteur de déposer les élèves aux zébras situés Grande Rue, pour s'assurer d'une meilleure sécurité.

### **☞ Rencontres sportives**

Les classes de l'école s'étaient inscrites à l'Enduro, dans l'idée de refaire vivre aux élèves une rencontre sportive. Une date avait été fixée, mais le déroulement proposé ne répondant pas aux attentes de l'équipe enseignante, nous avons préféré annuler. Pour le moment, aucune autre date de rencontre n'est prévue. Madame Perdereau informe que des travaux vont avoir lieu sur le stade, et que celui-ci sera donc inaccessible.

La mairie informe le conseil d'école que Montfort-le-Gesnois est une ville labellisée Terre de jeux 2024. La municipalité souhaite que les classes participent à d'éventuelles rencontres qui seront proposées dans ce cadre.

### **3. Les partenaires**

#### Relation avec la municipalité

La directrice explique que des points réguliers sont faits avec la municipalité, concernant les travaux à réaliser, les projets de l'école, les soucis divers rencontrés, .... Des fiches Incidents ont été mises en place l'année dernière de manière à faire le lien entre l'école, la municipalité et les familles, sur les soucis qui peuvent avoir lieu sur le temps du midi. L'équipe enseignante signale que malgré cela, il arrive encore que des soucis arrivant sur le temps méridien doivent être réglés en classe (disputes entre élèves, blessures, appel aux familles). Madame Lecourt abordera ce point avec la municipalité dès que possible.

#### Travaux dans l'école

- Les vidéoprojecteurs et les ordinateurs sont tous fonctionnels dans les classes, après l'intervention des prestataires pour régler quelques soucis. Madame Lecourt précise que l'équipe remonte régulièrement des soucis de calibrage, de réseaux, d'internet (coupures très régulières depuis septembre) à la municipalité. Madame Perdereau souligne qu'une étude de marché est en cours pour la fibre. Une demande de pochette a été faite, afin de protéger les ordinateurs de la poussière et de la chaleur des fenêtres, comme le préconise le responsable de l'infogérance. Une demande de lecteurs CD portables ainsi que de visualiseurs a également été faite. Tout ceci sera voté au budget en avril.
- Des toilettes ont été installées du côté EST, à l'étage, afin de répondre aux exigences de sécurité (hors période d'urgence sanitaire, toutes les portes doivent être fermées, pas de possibilité d'aller aux toilettes sous le préau pendant les heures de classes). L'installation d'une poubelle et d'un dérouleur à papier serait souhaitable. La directrice demande aussi si la détection de présence peut être abaissée et si la durée du minuteur peut être augmentée.
- Des demandes de changement de mobiliers ont été adressées à la mairie, les classes ayant des casiers de rangement très anciens et certains en mauvais état. Madame Coulon indique que cela n'a pas pu être inscrit au budget, le montant global étant trop important.
- Des tracés devraient être effectués, suite à la réfection de la cour. La mairie confirme la prise en charge des tracés qui seront réalisés prochainement.
- L'équipe enseignante sollicite de nouveau la mairie au sujet des stores. Ils ne sont pas assez occultants pour les vidéoprojecteurs, plusieurs sont cassés ou bloqués, déchirés. Cela entraîne également des problèmes de chaleur et d'inconfort des élèves. La mairie annonce que l'installation d'un nouvel équipement est inscrite au budget, pour une seule classe, afin de tester l'efficacité par rapport à l'obscurité obtenue. Le budget de la mairie cette année ne permet pas d'installer des stores dans toutes les classes. Madame Coulon explique que les plafonds dans les classes vont être refaits et que cela représente un gros budget. Les enseignants sont surpris de ces travaux car ils ne trouvent pas que cela soit une priorité. Les représentants de parents d'élèves sont aussi surpris par la démarche de la mairie qui ne décide pas des travaux en concertation avec les enseignants. Madame Lecourt demande à rencontrer dès que possible un interlocuteur de la mairie afin d'échanger sur ces travaux et de répondre aux interrogations de l'équipe enseignante.
- La directrice tient à soulever un problème concernant le ménage. Une femme de ménage s'est retrouvée seule pendant 15 jours pour faire tout le ménage de l'école, suite à l'arrêt maladie de sa collègue. Le ménage n'a donc pas été correctement effectué car il était impossible pour cette

personne de faire les sols et les tables des classes, ainsi que les toilettes, chaque jour. Les enseignants ont été gênés par cette situation et ils demandent de réfléchir à une solution si cela devait se reproduire. La situation avait été signalée à la mairie à l'époque mais il n'y avait pas eu de solution apportée (sous-effectif).

#### **4. Questions diverses et échanges** (annexe 2)

Question de parent (lors du dernier conseil d'école, arrivée après la date):

- *Pourrait-on changer le sable du bac à sable ? Celui qui est en place tache les vêtements.*

Réponse de la mairie :

- Madame Coulon prend note de ce problème. Lorsque le sable sera changé, la mairie pourra éventuellement choisir un nouveau fournisseur. Madame Boisnard, enseignante des CP, confirme que les vêtements des CP sont plus jaunes et semblent très tâchés depuis le nouveau bac à sable.

Question de parent :

- *Surveillance du temps de cantine : je suis passée à plusieurs reprises devant la cour le midi, et je n'ai vu qu'un seul adulte sur la cour alors qu'il y avait beaucoup d'enfants. Ces conditions de surveillance permettent-elles d'assurer la sécurité de nos enfants ?*

Monsieur Huard précise que deux personnes surveillent la cour. Chaque jour, lorsqu'une des deux personnes s'absente pour emmener au self un enfant ayant besoin d'aide, il reste une personne sur la cour. A partir de 12h30, il y a 3 surveillants sur la cour. Ceci lorsque l'effectif de surveillance est au complet. Madame Lecourt ajoute que cette question de parents rejoint le problème des enseignants concernant la gestion des incidents ayant lieu le midi.

Réponse de la mairie et échanges :

- La mairie indique qu'il n'y a pas de solution à ce jour. La situation va être remontée pour trouver une solution. Trouver des personnes n'acceptant qu'un petit contrat est difficile selon la mairie. Le budget ne permet pas spécialement de rémunérer une personne supplémentaire. Monsieur Huard indique qu'il est peut-être possible de trouver des animateurs de la communauté de commune qui pourraient compléter leur temps de travail en intervenant sur Montfort. Madame Laurent a remarqué que, à plusieurs reprises, la résolution des problèmes avait été renvoyée à plus tard, en classe. Or, nous rappelons que les professeurs ne sont pas responsables de la surveillance le midi. Les enseignants et les parents d'élèves déplorent cette situation de surveillance moindre et une solution devra être trouvée. Les représentants de parents d'élèves aimeraient que les tensions entre enfants sur le temps méridien soient mieux gérées et indiquent que leurs enfants se plaignent par moment du manque d'attention apporté sur la pause méridienne. Réduire la taille de la cour sur le temps du midi serait souhaitable. Des essais d'organisation différente doivent avoir lieu.

Question de Monsieur Launay, représentant de parents d'élèves :

- Les absences de professeurs peuvent-elles transmises à la mairie pour que le repas cantine ce jour-là ne soit pas facturé à la famille ?

Réponse de la mairie et échanges :

- Madame Coulon explique que pour le moment, les parents font une déclaration sur l'honneur informant du fait que l'enseignant de leur enfant était absent et que c'est pour cette raison que leur enfant n'a pas mangé à la cantine alors qu'il était inscrit. La directrice explique qu'elle fait remonter, dès que possible, les absences des enseignants à la mairie. Madame Perdereau informe que le règlement intérieur de la cantine va être prochainement modifié pour alléger ce protocole et ne pas obliger les parents à remplir une attestation sur l'honneur.

### Exposition pour les JO 2024.

Actuellement, une exposition sur les sportifs est présente en mairie. La municipalité propose à l'équipe enseignante de récupérer sur l'école ces panneaux et de les exposer, pendant une durée d'une à deux semaines. Les enseignants acceptent d'accueillir cette exposition dans l'école. Cela devrait être intéressant pour les élèves. Il faut trouver un lieu adapté dans l'école : la salle de classe vacante pourrait accueillir ces panneaux.

### Elections du Conseil Municipal Jeune

Madame Perdereau explique que la mise en place a été compliquée à cause de la pandémie et des nombreuses absences d'élèves. Rien n'est prévu pour le moment.

Un passeport de civisme est à l'étude.

La mairie demande si des élèves et pourquoi pas les enseignants seraient intéressés pour participer aux commémorations. Les enseignants étudient ces sujets avec leurs élèves en classe. Ils peuvent faire passer des messages dans les cahiers pour favoriser la participation des familles à ces commémorations.

### Terre de Jeux 2024

La ville de Montfort est partenaire de cet événement. La mairie souhaite savoir si l'équipe éducative a des projets sur le thème des JO. Pour le moment, les enseignants n'ont pas de projet particulier en sport mais ils sont tout à fait ouverts à un projet autour de ce thème. Madame Perdereau explique qu'il pourrait y avoir des prises de contact avec des intervenants, des sportifs de niveau national ou international.

Madame Lecourt informe que le troisième et dernier conseil d'école aura lieu le jeudi 16 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la directrice lève la séance à 19h45.

**La directrice :**  
*C. LECOURT*

**Les secrétaires de séance:**  
*A. BOISNARD et M. LAURENT*

## Annexe 1

Pourrait-on changer le salle du bac à sable ? Celui qui est en place cache les vêtements.



### CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE DE MONTFORT LE GESNOIS

Le 2<sup>ème</sup> conseil d'école aura lieu le Jeudi 10 Mars 2022

Faites-nous part de vos remarques, posez-nous toutes les questions concernant la vie de l'école et son organisation, Elles seront toutes soumises au débat.

Surveillance du temps de cantine : Je suis passée à plusieurs reprises devant la cour le midi et je m'ai vu qu'un seul adulte sur la cour alors qu'il y avait beaucoup d'enfants. Les conditions de surveillance permettent-elles d'assurer la sécurité de nos enfants ?

Retournez ce mot dans le cahier de liaison de votre enfant avant le jeudi 3 mars.

Ou bien utilisez le mail : [ecolelestilleuls72@gmail.com](mailto:ecolelestilleuls72@gmail.com)

**Rappel :** L'organisation des services suivants : Restaurant scolaire, Accueil périscolaire est entièrement indépendante de celle de l'école.

Veuillez contacter le service jeunesse au 02.43.76.27.39  
[ej.montfortlegesnois@cc-gesnoisbilurien.fr](mailto:ej.montfortlegesnois@cc-gesnoisbilurien.fr)

#### VOTRE PARTICIPATION EST PRIMORDIALE

Les délégués de parents d'élèves : Mme AMILCARO Fanella, M LAUNAY Guillaume, M MUDRY Cyril, Mme PAINÉAU Amélie, Mme PAPPENS Géraldine

## Annexe 2

Sorties scolaires	Entrées	Transports
Musée ROBERT TATIN	810.70€	2511€
Spectacles EPIDAURE ou ESPAL	585€	505€
Musée de la Poterie PREVELLES	875€	448€